

Hommage à Rémi FRAISSE

jeune botaniste mort à 21 ans pour son combat pour la défense l'environnement



Partout en France, y compris en Picardie, des personnes se mobilisent contre un modèle de développement toujours plus consommateur de ressources naturelles, qui dégrade l'environnement et altère les liens sociaux.

L'association PICARDIE NATURE, tout comme sa fédération nationale FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, veut porter un plaidoyer pour l'intérêt général, pour que le développement durable devienne une réalité.

Depuis dimanche le mouvement FNE est en deuil. Rémi FRAISSE, jeune militant investi au sein de Nature Midi Pyrénées est décédé, en marge d'une manifestation contre le projet de retenue d'eau à Sivens dans le Tarn.

Rémi était un bénévole actif au sein de Nature Midi Pyrénées. Il étudiait la flore protégée des milieux naturels remarquables en Haute Garonne.

Des jeunes naturalistes engagés dans la préservation des milieux naturels, membres de PICARDIE NATURE peuvent militer contre des projets, en Picardie, portant atteinte à des sites remarquables comme celui de la vallée du Tescou.

L'association se sent donc tout particulièrement concernée par ce drame.

Nous condamnons bien évidemment les violences qui entourent la lutte contre le projet inutile de barrage à vocation agricole qui ne servira que les intérêts de quelques un avides de développer la maïsiculture et détruira un site remarquable. Nous condamnons aussi l'acharnement des forces de police, sur place, en vallée du Tescou depuis le 1^{er} septembre.

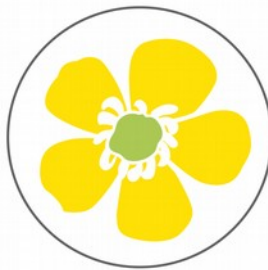


On peut comprendre l'exaspération de jeunes bénévoles qui perçoivent bien que les associations de protection de l'environnement dans lesquelles ils militent se heurtent trop souvent à l'incompréhension des hommes politiques et à l'inertie des pouvoirs publics pour faire appliquer le droit de l'environnement.

L'association PICARDIE NATURE rappelle que la Nature apporte des services à l'Homme, des services de production, de régulation et de bien être. Il convient d'être très attentif à la préservation de ces services écosystémiques*. Leur dégradation est bien réelle, même en Picardie et porte le nom de pollution des rivières par les PCB, pollution des nappes par les nitrates, pollution de l'air par les particules fines, les pesticides, disparition des insectes pollinisateurs, etc...

Nos actions se situent dans le droit fil des termes de la charte de l'environnement adossée à la Constitution Française et promulguée en 2005. Elle édicte entre autre *"le devoir pour toute personne de prendre part à la préservation de l'environnement"*.

Pour ces raisons PICARDIE NATURE rend hommage à Rémi FRAISSE et à son combat pour la nature.



Visitez notre site internet <http://www.picardie-nature.org/>, en particulier les rubriques lettre d'infos et protection de l'environnement. Vous pourrez vous faire une idée précise des actions que nous menons, souvent dans un contexte difficile.

** L'évaluation des écosystèmes pour le millénaire a été commandée par le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan, en l'an 2000 à l'occasion d'un rapport intitulé Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle. Ce travail a duré quatre ans. Entamé en 2001, il a réuni les contributions de plus de 1 360 experts issus de près de 95 pays, pour évaluer - sur des bases scientifiques - l'ampleur et les conséquences des modifications subies par les écosystèmes dont dépend notre survie et le bien-être humain.*